

Le 9 mai deux mille seize, à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis ROUSSELIN, Maire.

1) Désignation du Secrétaire de séance : M. William GRARD

2) Appel nominal :

Etaient présents : M. Jean-Louis ROUSSELIN, M. Alain RICHARD, Mme Françoise DEGENETAIS, M. Didier GERVAIS, M. Daniel COIGNET, Mme Marie-Claude CRESSENT, Mme Michèle GAUTIER, Mme Frédérique VAUDRY, M. Thierry LAFFINEUR, Mme Monique MODESTE, Mme Marie-France BEAUVAIS, M. Patrick SILORET, Mme Christine DONNET, William GRARD, M. Georges LEMAITRE, Mme Christelle DURAND, Mme Claire BEAUFILS, Mme Marie-Pierre PIROCCHI, Mme Sandrine LEBARON, Mme Claudine MABIRE, Mme Valérie VAST, Mme Françoise CHARLES.

Etaient absents : M. Olivier ROCHE (pouvoir à M. Thierry LAFFINEUR), M. Pierre LEVASSEUR (pouvoir à M. Daniel COIGNET), M. Denis LEPILLER (pouvoir à Mme Claudine MABIRE), Mme Jeanine MIELLE (pouvoir à Mme Valérie VAST), M. Jean-Jacques ONO-DIT-BIOT (pouvoir à Mme Françoise CHARLES), Mme Anne LANCTUIT, M. Thierry TOUBHANS.

3) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 avril 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal du conseil municipal du 20 avril 2016.

4) Convention avec le Sporting Club Octeville

Monsieur le Maire : le Sporting club Octeville (SCO) a pour objectif le développement de la pratique du football en compétition pour un public mixte.

Pour lui permettre de mettre en place ces activités d'intérêt général, vous avez décidé lors de la séance du conseil municipal du 21 mars 2016 d'attribuer une subvention d'un montant de 26 000 €. Celle-ci, étant d'un montant supérieur à 23 000 €, doit faire l'objet d'une convention entre la commune et l'association.

Or, la convention en cours avec le SCO se termine en juin 2016.

Je vous propose d'adopter la convention pluriannuelle jointe à la présente délibération.

Discussion à l'occasion de l'examen de la note de synthèse :

Françoise CHARLES : la convention est-elle signée pour une durée d'un an ?

Jean-Louis ROUSSELIN : non, la convention est bien valable pour 3 ans, mais on ne s'engage à verser une subvention que pour l'année en cours. Ca dépendra du vote de la subvention par le conseil municipal chaque année.

La délibération est adoptée à l'unanimité

5) Convention avec le Handball Octeville

Monsieur le Maire : le Handball Octeville (HBO) a pour objectif le développement de la pratique du handball en compétition et en loisirs pour un public mixte.

Pour lui permettre de mettre en place ces activités d'intérêt général, vous avez décidé lors de la séance du conseil municipal du 21 mars 2016 d'attribuer une subvention d'un montant de 134 000 €. Celle-ci étant d'un montant supérieur à 23 000 € doit faire l'objet d'une convention entre la commune et l'association.

Or, la convention en cours avec le HBO se termine en juin 2016.

Je vous propose d'adopter la convention pluriannuelle jointe à la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

6) Attribution d'une subvention au HAC Rugby

Monsieur le Maire : le HAC Rugby accueille de jeunes d'Octeville-sur-mer, la commune n'accueillant pas d'équipe de rugby sur son territoire.

Je vous propose d'accorder une subvention d'un montant de 100 € à cette association pour contribuer à ses missions d'intérêt général.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

7) Attribution d'une subvention exceptionnelle au Sporting Club Octeville

Monsieur le Maire : le Sporting Club Octeville fête cette année ses 50 ans. Le club souhaite organiser des festivités en organisant une grande fête du football au cours du week-end des 25 et 26 juin 2016.

Je vous propose d'accorder une subvention d'un montant de 4000 € au SCO pour l'aider à organiser cette manifestation d'importance pour le rayonnement du club.

Discussion à l'occasion de l'examen de la note de synthèse :

Françoise CHARLES : les gens extérieurs au club pourront-ils assister au match diffusé, même en payant une quote-part pour le dîner prévu ?

Marie-Pierre PIROCCHI : ne sait-on pas qui est invité ?

Jean-Louis ROUSSELIN : il s'agit d'une organisation interne au club.

Sandrine LEBARON : ne faut-il pas un avenant à la convention pour octroyer une subvention exceptionnelle ?

Patrick SILORET : on peut joindre la délibération du conseil municipal en tant qu'avenant.

La délibération est adoptée à l'unanimité

8) Convention avec la CODAH pour l'attribution d'un fonds de concours pour des travaux de voirie

Monsieur le Maire : la commune a réalisé en 2015 des travaux de rénovation de voirie en investissement dans la rue d'Ecqueville, la rue Asselin de Villequier, l'impasse des Chambrions et l'impasse de la Découverte.

La CODAH a décidé d'apporter son soutien à cet investissement dans le cadre d'un fonds de concours d'investissement pour les communes du territoire.

Le budget total pour la rénovation des voiries susmentionnées s'est élevé à 297 528 € HT. Sur ce montant, la CODAH peut allouer un fonds de concours de 120 534,43 €.

Je vous propose de m'autoriser à signer la convention d'attribution du fonds de concours dont l'objet est de définir les conditions de versement.

La délibération est adoptée à l'unanimité

9) Convention avec la CODAH pour l'attribution d'un fonds de concours pour divers travaux

Monsieur le Maire : la commune souhaite réaliser en 2016 et 2017 diverses opérations :

- réalisation d'une cuisine centrale ;
- rénovation de l'accueil de la mairie ;
- rénovation des services techniques municipaux ;
- programme 2016 de rénovation de voiries.

La CODAH a décidé d'apporter son soutien à ces investissements dans le cadre d'un fonds de concours d'investissement pour les communes du territoire.

Le budget total pour les projets susmentionnés s'élèvera à 2 182 656,09 € HT. Sur ce montant, la CODAH peut allouer un fonds de concours de 754 212,92 €.

Je vous propose de m'autoriser à signer la convention d'attribution du fonds de concours dont l'objet est de définir les conditions de versement.

La délibération est adoptée à l'unanimité

INFORMATIONS DIVERSES

Jean-Louis ROUSSELIN :

- j'ai demandé l'organisation d'une réunion avec le Département prochainement pour étudier une coopération avec la bibliothèque municipale via le réseau départemental ;
- la semaine dernière s'est déroulée une réunion de restitution sur l'étude de circulation. Il faudra la présenter en conseil municipal. L'idée d'un sens de circulation montant semble faire consensus. Cela dépend toutefois des projets du Département, notamment la réalisation d'un rond-point sur la RD940 dès 2017 ;
- une réunion s'est déroulée aujourd'hui sur le plan vélo de la CODAH. L'idée est de relier le terminus du tramway et la commune. Une piste cyclable de 3 mètres sera

implantée sur la rive est de la RD147 séparée de la chaussée qui conservera ses 2 sens de circulation. Les premiers contacts avec les propriétaires vont être pris prochainement par la CODAH. Il y aura une enquête publique en fin d'année. Une éventuelle déclaration d'utilité publique pourrait être prise ;

- le premier comité de pilotage de la maîtrise d'œuvre urbaine s'est déroulé la semaine dernière. On va lancer prochainement trois marchés subséquents (un diagnostic, un marché juridique, un marché lié à l'environnement) ;
- un article est paru récemment dans la presse : le placier du marché, agent communal, a refusé à des membres du PCF un emplacement pour vendre du muguet le 1^{er} mai. Il était dans ses droits. On va prendre un arrêté municipal pour cadrer la vente de muguet ce jour-là.

Alain RICHARD :

- **ASTONIA** va organiser une conférence samedi 13 mai à 18h30 salle Michel Adam. Le thème en sera : « De l'occupation à la Libération ».
- Suite aux délibérations du dernier conseil municipal, l'**inauguration de la Place de Furci Siculo** aura lieu en présence du maire italien et d'une délégation de Furci le 14 juillet prochain. L'**inauguration de l'Espace Général Leclerc** aura lieu le 11 septembre prochain. Les Anciens combattants sont ravis du choix de cette date. Le conseil municipal est bien sûr invité à ces 2 inaugurations.
- **Démarchage téléphonique.** A partir du 1^{er} juin, les Octevillais pourront refuser le démarchage téléphonique abusif en communiquant leurs numéros de téléphone fixe et mobile sur le site Internet officiel : www.bloctel.gouv.fr Cette nouvelle liste d'opposition sera effective le 1^{er} juillet. Pour ceux qui n'ont pas Internet, le Ministère de l'intérieur communiquera ultérieurement une adresse postale. Il faudra renouveler cette démarche au bout de 3 ans.
- **Transports de la Codah** Christian GRANCHER, le maire de Cauville, avait demandé à la Codah une extension de la ligne 13 pour desservir sa commune. Il s'était appuyé sur une enquête qu'il avait lancée auprès des Cauvillais. Nous nous sommes associés à cette démarche pour améliorer les conditions de transports des Octevillais habitant les hameaux nord-ouest, aujourd'hui desservis par Fil'bus, comme Cauville. Déjà, en 2009, nous avons demandé le prolongement de la ligne 16 jusqu'au Café blanc. Plus récemment, nous avons proposé la mise en place d'une navette « terminus du tramway/Sidel/Octeville-centre/café blanc/Cauville » aux heures de pointe. Après étude, la Codah nous a répondu la semaine dernière que la fréquentation n'était actuellement pas suffisante et que si un prolongement jusqu'à Cauville était mis en place, cela obligerait à acquérir un minibus supplémentaire pour environ 130.000€ et que cela coûterait 200.000€ chaque année à la collectivité. La Codah recommande d'utiliser davantage le service Fil'bus et la ligne 24 du Département.
A la rentrée prochaine, la ligne 13 verra son itinéraire modifié pour aller maintenant desservir la résidence Bretagne pour personnes âgées située au Montgaillard rue de la Bigne à Fosse.
La ligne 15, qui était un service de taxis à certaines heures entre Fontaine la Mallet et Rouelles, est supprimée et remplacée par Fil'bus.

Attention, les agents de la CTPO pourront bientôt verbaliser les voitures garées à un arrêt de bus.

Prochaimement il y aura le wifi gratuit dans le tramway.

L'appli Lia pour les smartphones permet d'avoir, en temps réel, l'heure d'arrivée du bus. Elle indique aussi l'arrêt le plus proche de votre position actuelle et vous propose un itinéraire avec les différentes lignes à emprunter jusqu'à votre destination. C'est très pratique ! Déjà 300.000 connexions depuis son lancement.

- **8 mai** commémoration du 71^{ème} anniversaire de l'armistice 39-45. Très belle manifestation à Octeville qui recevait également les communes de Manneville, Cauville et Fontaine la Mallet. Il y avait beaucoup de monde et beaucoup d'enfants. Le CMEJ était très présent. Le point fort a été la remise de la Croix de chevalier à Gaston VALENTIN par le colonel DUMESNIL. Pour le vin d'honneur, j'attendais 90 personnes, il y en a eu 135-140. Je remercie ici tout le personnel qui a travaillé à la bonne réalisation de cet évènement. L'après-midi, banquet à la salle Michel Adam organisé de main de maître par le président des Anciens Combattants Michel GRIEU et son équipe. Il y avait 117 personnes cette année contre 74 l'an dernier. La section des ACPG d'Octeville est particulièrement active.
- **29 mai**, commémoration du centenaire de la Bataille de Verdun. Rassemblement à 11h15 sur la place du Général de Gaulle
- Demain soir, **remise des Médailles du travail** à 18h30 à la salle Michel Adam
- **Les jumelages** : jeudi matin, à 4h30, un car emmènera une délégation d'Octevillais pour aller 4 jours à la ville jumelle de Bourne End. J'ai eu une information qui devait rester secrète. Le conseil municipal de Bourne End a demandé à l'école élémentaire Clayton de redessiner le logo municipal. Plusieurs classes ont travaillé sur le projet maintenant abouti. Ceux qui vont en Angleterre avec le CJO recevront chacun un mug avec le nouveau logo de la ville. C'est une petite fille de 5 ans qui nous les donnera au nom de la municipalité.

La préparation du programme 2016 de l'accueil des Siciliens dans les familles octevillaises du 9 au 16 juillet arrive à son terme. Au programme, il y aura la visite du château de Versailles.

- Le chantier pour l'**installation des antennes** pour la 4G Orange dans le clocher devrait démarrer vers le 15 juin. Durée prévisible : 1 mois

Françoise CHARLES : Le problème de possibles brouillages de la télévision TNT par la 4G a été évoqué lors d'un conseil précédent. Est-ce qu'il est prévu d'informer les Octevillais ?

Effectivement, une cinquantaine de foyers octevillais situé sur un axe nord-ouest partant de l'église (dans le prolongement de l'émetteur de télévision d'Aplemont) pourraient être impactés. Le brouillage se présentera ainsi : toutes les chaînes seront dérangées et le défaut sera permanent. Il est prévu d'apporter une information en temps utile sur le site communal (et non pas la revue municipale comme annoncé par erreur).

Françoise CHARLES : il serait souhaitable d'adresser un courrier individuel.

L'ANFR (agence nationale des fréquences radio) a déjà adressé une lettre sur papier vert à des Octevillais potentiellement concernés il y a 3 mois environ. J'ai vu la lettre.

Comme on l'a fait récemment pour les changements de canaux de la TNT, à l'accueil de la mairie il y aura une feuille explicative en libre-service. La solution est simple : pour les installations individuelles, il suffira d'incorporer un filtre dans le circuit d'antenne pour régler le problème. Un filtre coûte entre 10 et 20€. Pour les installations collectives, dans certains cas, il faudra s'adresser au bailleur qui fera intervenir un technicien sur les amplis d'antennes.

- La **Maison de l'Europe** va tenir son assemblée générale le 12 mai à 19h. Elle organise aussi à la Codah une conférence avec l'ambassadeur des Pays Bas le 26 mai et une journée des adhérents à Villequier le 11 juin.

Jean Louis ROUSSELIN : il semble que l'heure de l'assemblée générale de la MDE ait été avancée.

Didier GERVAIS :

- rien à signaler.

Françoise DEGENETAIS :

- il n'y a eu que 17 personnes au Don du sang le 2 mai, contre le double habituellement.

Marie-Claude CRESSANT :

- les inscriptions pour le repas des aînés commencent demain. Il n'y a pas encore eu d'insertion dans la presse pour annoncer les deux dates.

Michèle GAUTIER :

- une réception s'est déroulée dans les salons de l'Hôtel de Ville du Havre aujourd'hui, dans le cadre de la journée de l'Europe. Les enfants du CMEJ ont réalisé un tableau ;
- le 15 mai de 9 h à 12 h se déroulera sur la place de la mairie la répétition d'un spectacle breton par deux associations (un bagad et des danseurs seront présents) ;
- le 21 mai, pour la fête du Village, j'ai besoin de bénévoles, notamment pour assurer la circulation des enfants entre les structures. La manifestation se déroulera sur le parking Pierre Leprévost ;
- les enfants du CMEJ ont participé hier pour la première fois à la vente du bleuet de France dans le cadre des commémorations du 8 mai 1945.

Frédérique VAUDRY :

- 65 jeunes étaient inscrits à la Foulée des 3 Clochers, dont 61 étaient effectivement présents. Je souhaite remercier Isabelle LOUIS qui est toujours présente pour la Foulée des 3 Clochers ;
- les championnats de France de speed-ball se déroulent ce week-end ;

Françoise CHARLES : contrairement aux années passées, la fédération de speed-ball a beaucoup délégué à l'association Oser pour l'organisation de la manifestation, notamment les repas.

- j'ai pris un repas avec deux parents d'élèves le 22 avril à la cantine des Falaises : les parents ont été satisfaits des repas servis (notamment en qualité et quantité). Plusieurs des enfants présents n'ont pas voulu toucher au repas.

Daniel COIGNET :

- on a fait une rampe d'accès à l'église à l'occasion des travaux de comblement des citernes d'eau sur la place du Général de Gaulle ;
- les inscriptions au vide-grenier du Comité des fêtes sont closes en raison du nombre d'inscriptions (350) ; il n'y aura donc pas de journées d'inscription supplémentaire, contrairement à ce qui avait été annoncé.

Thierry LAFFINEUR :

- une commission finances, ressources humaines et marché se déroulera avant le prochain conseil municipal (prévu le 27 juin).
- arrivée d'Aline VITTON ce matin dans les services techniques. Elle est nommée adjointe au responsable des services techniques.

QUESTIONS DIVERSES

- **Françoise CHARLES** : qui assure le CMEJ ?
- **Michèle GAUTIER** : c'est moi, le temps de l'arrêt-maladie de l'agent qui s'en occupe.
- **Françoise CHARLES** : des travaux ont été réalisés à la déchèterie. La situation est maintenant moins confortable.
- **Jean-Louis ROUSSELIN** : ce sont les nouvelles normes. Nous les regrettons, mais la CODAH n'avait pas le choix.
- **Françoise CHARLES** : les bourses pour les collégiens et lycéens ont été supprimées par le Département.
- **Jean-Louis ROUSSELIN** : le Conseil départemental a malheureusement dû faire des choix douloureux en raison de la situation financière du Département. Il a été décidé de se recentrer sur les missions essentielles.
- **Sandrine LEBARON** : il n'y a plus d'eau chaude dans les douches de l'Espace du Littoral depuis un mois.
- **Daniel COIGNET** : une pièce a été commandée. Elle devait arriver la semaine dernière.

- **Sandrine LEBARON** : les associations pourraient-elles avoir un panneau d'affichage, visible de l'extérieur, à l'Espace du Littoral, pour annoncer les manifestations qu'elles organisent ?
- **Daniel COIGNET** : on va regarder ce qu'on peut faire.

- **Sandrine LEBARON** : peut-on interdire aux jeunes en scooter de faire des exhibitions sur le parking Pierre Leprévost et sur les talus ? Le week-end, ils sont dans les tribunes du stade Pierre Leprévost.
- **Didier GERVAIS** : il est difficile de lutter contre les incivilités.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.